

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

Conseil Municipal – 6 juin 2019

Présents : V. Debelle, D. Bancel, Y. Segond, M. Certhoux, A. Lompech, C. Yousef Salvin,

Excusés : E. Lecomte, M.O. Kleitz

Secrétaire de séance : C. Yousef Salvin

Le compte rendu de la séance du 20 mars est approuvé à l'unanimité.

I. DELIBERATIONS

1. Délibérations du Grand Figeac

Objet: Définition des compétences suite à la fusion du 1/01/2017 - D_2019_010

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-17,

Vu la notification par le président du Grand-Figeac en date du 27 mars 2019 de la délibération n°136/2017 du 26 septembre 2017 ayant pour objet la définition des compétences suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017 et son annexe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adoption des compétences statutaires du Grand Figeac telles qu'elles sont rédigées dans le document annexé à la délibération précitée

Vote à l'unanimité

2. Délibération Projet création Voie Verte

Objet: Projet création syndicat mixte départemental " Voie Verte" - D_2019_011

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la notification par le président du Grand Figeac de la délibération n°011/2019 ayant pour projet la création d'un syndicat mixte départemental " Voie Verte",

Considérant les compétences statutaires du Grand Figeac en matière de "Création , aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire" "Promotion du tourisme : Etude, acquisitions, et/ou réalisations d'opérations d'aménagements structurant d'intérêt communautaire en faveur du développement touristique. Peuvent être qualifiées d'intérêt communautaire les opérations ou équipement dont le rayonnement dépasse le territoire communautaire et/ou présentent un caractère innovant"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adhésion du Grand Figeac au Syndicat mixte Voies Vertes du Lot pour l'aménagement de voies vertes sur son territoire.

Vote à l'unanimité

3. Délibération GEMAPI

Objet: GEMAPI adhésion au syndicat Mixte Dordogne moyenne et de la Cère aval -D_2019_012

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la notification par le président du Grand Figeac de la délibération n°121B/2018 ayant pour objet la compétence GEMAPI et l'adhésion au Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère aval,

Considérant les compétences statutaires du Grand Figeac en matière de GEMAPI depuis le 1er janvier 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adhésion du Grand Figeac au Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval.

Vote à l'unanimité

4. Signature de conventions avec la commune de Cajarc relatives à la scolarisation de Grégory Figuié.

Vote à l'unanimité

5. La Région propose d'augmenter sa participation pour les travaux de l'appartement communal au dessus de la mairie ce qui nécessite une délibération pour un nouveau plan de financement : augmentation de 1000€ de la contribution de la Région et baisse de 1000€ l'autofinancement .

Vote à l'unanimité

II .SUBVENTIONS

* 550€ au comité des fêtes pour le marché de producteurs

Vote à l'unanimité

*.Route du Célé :50€ pour l'adhésion

Vote à l'unanimité

* Sauvegarde du Célé : 50€

Vote à l'unanimité

*Le groupe de travail « attractivité de la vallée du Célé » animé par l'ADEFPAT a constaté que notre territoire n'est pas connu des habitants extérieurs notamment des villes comme Figeac ou Cahors et qu'il y a de nombreux à priori sur la vie dans notre vallée. Le groupe propose de mettre en place un plan de communication et demande une participation de 250 euros pour chaque commune.

Vote à l'unanimité

*Demande de subvention par l'association de chasse pour des travaux d'entretien de chemins communaux.

Il est décidé de dissocier le chemin du mas de Galaret des autres chemins, et de financer l'entretien de celui ci.

Ce dernier présente un intérêt public de l'entretenir notamment par rapport à son accès pour les pompiers.

Vote à l'unanimité

III. PRESBYTERE

Une estimation du coût des travaux pour la remise en état des lieux a été faite par un maître d'œuvre d'œuvre : 20 000€

Quercy-Energie mène également une étude pour un projet d'amélioration de la performance énergétique, condition indispensable pour obtenir des subventions.

Le CAUE doit mener une étude sur la possibilité d'avoir deux logements dans le presbytère.

Il faudra, à partir de ces études, réfléchir sur le devenir du presbytère :

- location après remise en état. Mais existe-t-il une demande ; le logement n'étant pas conventionné et énergivore ?

- deux logements conventionnés après des travaux importants subventionnés à 40-50%

- une nouvelle affectation pour le presbytère

IV. INFOS DIVERSES.

- Projet itinérance sensible : 6 artistes vont sillonner les trois vallées et installer des aménagements artistiques : 2 endroits ont été repérés à Sauliac
- Synthèse de la consultation et discussion sur l'aménagement aire de repos de Sauliac sur Célé

Synthèse de la consultation sur l'aménagement de l'aire de repos.

Le cahier de consultation a été renseigné 8 fois

Projet qui représente un grand plus: agrandir l'aire de pique nique, nouvelles plantations d'arbres.

L'aire de repos doit conserver son caractère naturel

Quelques tables de pique nique seraient les bienvenues

Arrêt en amont des canoës à découpler avec l'aire de baignade

Demande d'une signalisation « silence » pour protéger les résidents proches.

Demande confirmée par lettre recommandée avec AR: la parcelle C 680 appartient à la famille Bye, son contour pourrait être matérialisé par une plantation d'arbustes afin d'éviter qu'elle soit annexée « de facto » à l'aire de repos

La desserte des parcelles C 846, C 647 doit être respectée.

Demande d'accompagnement du plan de masse d'une légende (demande immédiatement satisfaite)

Le stationnement des camping-cars est le sujet le plus souvent abordé : (5 fois)

-ne pas encourager leur stationnement

-interdiction du stationnement la nuit

Notre attention est attirée sur la difficulté juridique d'interdire leur accès .Il existerait une association très dynamique qui veille au droit de stationnement, comme tout véhicule, des camping-cars.

- Point sur l'entretien de la voirie